

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 28
- ayant pris part au vote : 33
- procurations : 5

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

MAIRIE
DE
L'UNION
31240

L'an deux mille dix-sept et le 29 mars à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière, en date du 23 mars, sous la présidence de Monsieur Marc PÉRÉ, Maire.

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, M. JEAN-MARIE VITRAC, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, MME MICHELE CHAVE, MME KATY COLDER, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, MME ISABELLE GODEAS, M. JOËL FEULLERAT, M. PATRICE ETAVE,, M. DENIS MOLET, MME NATHALIE GAUVRIT, MME FLORENCE TOULZE, M. DOMINIQUE GIRONNET, MME NADINE MAURIN, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. XAVIER MANGOGNA, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, M. JACQUES DAHAN, M. ERWAN DANIEL, M. NICOLAS COSTES, M. GILLES HOURQUET

Etaient absents excusés ayant donné procuration : MME BRIGITTE BEC (Pouvoir donné à M. MARC PERE), M. FREDERIC BAMIÈRE (Pouvoir donné à MME SYLVIE PIEROT), M. FREDERIC COMBE (Pouvoir donné à MME VALERIE QUONIAM-DOUREL), MME ISABELLE SEROR (Pouvoir donné à M. ERWAN DANIEL), MME ELISABETH ATTELAN (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN)

Etait absent excusé :

MICHELE CHAVE a été élue secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2017/27

Objet : Adoption du Procès-Verbal 2017-02 du Conseil Municipal du 22 Février 2017

Monsieur Le Maire demande aux Conseillers Municipaux de bien vouloir formuler leurs observations ou mentionner les rectifications à prendre en compte avant l'adoption du Procès-Verbal N°2017/02 rédigé, suite à la séance du Conseil Municipal du 22 février 2017

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Envoyé en préfecture le 03/04/2017

Reçu en préfecture le 03/04/2017

Affiché le **03 AVR. 2017**

ID : 031-213105612-20170403-2017_27-DE



Article 1

A l'unanimité :

- D'adopter le Procès-Verbal N°2017/02 rédigé, suite à la séance du Conseil Municipal du 22 février 2017.

Pour copie conforme,

**Le Maire,
Marc PÉRE**

*Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint au Maire
Jean-Marie VITRAC*



- Transmis le **03 AVR. 2017**
- Affiché le **03 AVR. 2017**